



Rapport d'activité 2016

Public Eye

 Déclaration de Berne



Une année exceptionnelle

Regarder là où d'autres voudraient que leurs activités restent dans l'ombre, telle est la mission que Public Eye se donne au quotidien. L'année 2016 a été marquée par une victoire sans précédent. Moins de trois mois après la publication de notre rapport « Dirty Diesel », cinq pays d'Afrique de l'Ouest ont décidé de dire « stop » aux carburants toxiques, en réduisant massivement la teneur en soufre autorisée dans le diesel. Ce succès, incroyablement rapide, permettra de protéger la santé de plus de 250 millions de personnes. Il est le fruit du travail de longue haleine mené par Public Eye pour comprendre et dénoncer le rôle des négociants suisses dans ce commerce scandaleux. Quelle meilleure manière de vivre et de partager notre nouveau nom qu'en le faisant résonner avec les voix triomphantes de nos partenaires africains ?

Avec courage et impertinence, Public Eye n'hésite pas à « rentrer dans le cadre » des sociétés helvétiques lorsque celles-ci méprisent les droits humains. Violations des standards éthiques lors d'essais cliniques menés en Égypte, salaires de misère dans les usines de chaussures en Europe de l'Est, biopiraterie au Paraguay, avec le cas de la stévia : en 2016, nos yeux infatigables ont traqué partout les pratiques illégitimes et montré la nécessité d'agir. Face à l'immobilisme des autorités, il faut parfois « sortir du cadre » et se lancer des défis audacieux. En déposant à Berne les quelque 120 000 paraphes de notre initiative pour des multinationales responsables, nous avons transmis la vision de toutes les personnes qui croient en une Suisse plus soucieuse du respect des droits humains. Ce combat essentiel, comme d'autres d'ailleurs, ne peut être mené qu'avec votre précieux soutien. Au nom de toute l'équipe, merci de l'engagement et de la confiance que vous nous avez témoignés tout au long de cette année, en particulier à l'occasion de notre changement de nom. C'est, pour nous, une immense fierté de vous savoir à nos côtés dans ce nouveau chapitre de l'histoire de notre organisation.

Pierrette Rohrbach

À propos des photos – lors de la réalisation des photos, les membres suivants de l'équipe n'étaient pas disponibles : Florian Duss, Floriane Fischer, Laurent Gaberell, Marc Guéniat, Alice Kohli, Raphaël de Riedmatten, Urs Rybi, Lyssandra Sears et Barbara Wüthrich.

Sommaire



Pierrette Rohrbach
Présidente

- P. 4 **DIRTY DIESEL**
- P. 10 **INITIATIVE MULTINATIONALES RESPONSABLES**
- P. 13 **CAMPAGNE CLEAN CLOTHES**
- P. 16 **ESSAIS CLINIQUES**
- P. 18 **BIOPIRATERIE**
- P. 20 **PERSPECTIVE 2017**
- P. 22 **GROUPES RÉGIONAUX**
- P. 25 **PÉDAGOGIE**
- P. 26 **RAPPORT FINANCIER 2016**
- P. 32 **ORGANES ET STRUCTURE DE PUBLIC EYE**
- P. 35 **MISSION ET HISTOIRE DE PUBLIC EYE**

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE

Numéro spécial
« Rapport d'activité 2016 »
N° 4, février 2017

ÉDITION

Timo Kollbrunner,
Susanne Rudolf, Géraldine Viret

TRADUCTION Maxime Ferréol

LECTORAT Christiane Droz,
droz@citycable.ch

MISE EN PAGES artischock.net

PHOTOS Lea Reutimann

IMPRESSION
Vogt-Schild Druck AG,
Cyclus Print & Leipa, FSC

TIRAGE 9500 exemplaires

ISSN 2504-1258

COTISATION-ABONNEMENT
annuelle 60 fr.,
paraît six fois par année.

COMPTE POSTAL 10-10813-5

CONTACT Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0) 21 620 03 03
contact@publiceye.ch

Le diesel sale ne fait plus recette en Afrique

La campagne de Public Eye consacrée aux carburants polluants vendus en Afrique par les négociants suisses a très rapidement porté ses fruits : cinq pays d'Afrique de l'Ouest ont drastiquement amélioré leurs standards.

MARC GUÉNIAT



Chantal Sierro, financement des projets et legs
François Meienberg, agriculture, biodiversité et propriété intellectuelle

Décembre 2013. Nous voici, trois mois après le lancement du projet « Dirty Diesel », à Nairobi, au Kenya, où se trouve le siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Son unité transport promeut les carburants « propres » depuis 2002. Parvenu à faire de l'essence sans plomb un standard quasi universel, le PNUE s'attaque depuis quelques années au soufre. À la fois parce qu'il s'agit d'un polluant redoutable, mais aussi du fait qu'il corrode les technologies de contrôle des émissions dont sont dotés les véhicules modernes. En Europe et aux États-Unis, le soufre a été réduit au minimum dans les carburants. La teneur autorisée reste toutefois très élevée dans les pays en développement, surtout en Afrique. Est-ce en raison de la faiblesse de ces normes que les négociants suisses investissent dans l'acquisition de réseaux de stations-service sur le continent africain ? Nous en avons le soupçon.

Un chemin semé d'embûches

Nous nous sommes rendus à Nairobi dans le but de mieux connaître la mission du PNUE et de convaincre ses représentants de s'intéresser – avec nous – au rôle des négociants dans la vente et la distribution des carburants sur le marché africain ; nous repartons au moins avec la conviction que la teneur en soufre dans le diesel doit

être la cible de notre travail. Nous décidons par ailleurs de nous concentrer sur une région, l'Afrique de l'Ouest, en raison de la faiblesse de ses normes.

Nous comprenons aussi les difficultés auxquelles est confrontée l'agence onusienne, qui doit composer en Afrique avec des États redoutant la fermeture de leurs raffineries obsolètes si les standards étaient améliorés. Faute d'investissements dans ces infrastructures coûteuses, le calendrier de la feuille de route du continent (normes AFRI) n'est pas respecté. En outre, l'approvisionnement en carburants étant stratégique et coûteux, les gouvernements africains n'ont pas pour première priorité le soufre et ses effets néfastes sur la santé, même si la pollution des villes s'accroît à un rythme aussi effréné que leur population. La question ne figure tout simplement pas à l'agenda politique.

Le négoce au centre du jeu

Mais ce contexte a changé depuis la publication, le 15 septembre 2016, de notre rapport « Dirty Diesel », fruit de trois années d'enquête en Suisse, aux Pays-Bas et dans huit pays africains. Au lendemain de notre conférence de presse, la responsable Afrique du PNUE, Jane Akumu, imagine déjà une évolution positive : « Ce très bon rapport décrit bien la situation. Je pense que nous assis-



Nicole Aeberhard, comptabilité et administration du personnel
Maxime Ferréol, traduction et rédaction

terons bientôt à des changements, surtout en Afrique de l'Ouest, où la situation est bloquée. »

En révélant que les négociants suisses en pétrole, comme Vitol et Trafigura, profitent, en toute connaissance de cause, de la faiblesse des standards pour produire, délivrer et vendre des carburants nocifs pour la santé sur le continent africain, nous avons fait mouche. Car, jusque-là, un élément central échappait aux discussions : 50 % des carburants consommés en Afrique sont importés, essentiellement d'Europe, où ils seraient strictement interdits à la vente du fait, notamment, de leur teneur en soufre élevée. Or, rien ne justifie d'attendre pour renforcer la réglementation applicable à ces importations. Pourquoi accepter que des sociétés inondent le continent avec ce qu'elles appellent cyniquement la « qualité africaine » ?

Pour leur défense, les négociants ont invoqué la légalité de leur activité, en arguant qu'il revient aux gouvernements africains de fixer des standards plus stricts. Placés face à la contradiction entre la réalité de leurs pratiques et leurs discours en matière de responsabilité sociale, les huit firmes concernées n'ont pas même envisagé de remettre en question leur modèle d'affaires, sauf sous la contrainte de réglementations plus rigoureuses. La déferlante médiatique qui, du *Guardian*

au *Monde* en passant par *Al Jazeera* et l'émission *Temps Présent*, les a assaillis à la suite de la diffusion de notre rapport, n'y a rien changé. Tant qu'ils y seront autorisés, les négociants continueront de fournir des carburants sales au marché africain. Et tant pis pour les millions de personnes souffrant des conséquences délétères de la pollution de l'air.

Pression sur les gouvernements

En revanche, l'écho mondial de notre recherche a fortement accentué la pression sur les dirigeants africains, subitement devenus arbitres entre l'intox argumentative des négociants et les – nouvelles – armes factuelles dont disposait le PNUE. Certains États d'Afrique de l'Ouest n'ont pas tardé à trancher, comme l'avait prédit Jane Akumu.

Quelques semaines seulement après le lancement de la campagne « Dirty Diesel », le Ghana a divisé par soixante la teneur en soufre autorisée dans le diesel importé – dès le printemps 2017 – et concédé à sa raffinerie un délai jusqu'en 2020 pour se conformer au nouveau standard, désormais proche des normes européennes. Devant les médias, la National Petroleum Authority, en charge de réguler l'« aval pétrolier », a explicitement fait référence à notre travail.



Sonia Cirillo, finances et informatique
Marion Graber, membre de la direction
Andrea Hüsser, consommation

Les partenaires engagés avec nous dans cette campagne, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali et au Nigéria, ont su porter cette thématique complexe dans la sphère publique de leur pays. Le timing était favorable, puisque de récentes études de l'OMS tiraient la sonnette d'alarme sur les niveaux de pollution très inquiétants dans les mégapoles du continent.

Lors d'un colloque organisé par le PNUE, au début de décembre, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Togo se sont aussi engagés à réduire à 50 ppm la teneur

en soufre autorisée dans le diesel, dès juillet 2017. Quatre jours plus tard, Public Eye prenait la parole aux Pays-Bas, à l'occasion d'une conférence organisée par la ministre néerlandaise du Commerce international et la ministre nigériane de l'Environnement. Les exportations de carburants interdits au sein de l'Union européenne depuis les ports de la zone ARA (soit les ports d'Amsterdam, de Rotterdam et d'Anvers) vers l'Afrique ont été reconnues comme un problème auquel il faut remédier. De plus, le Conseil municipal d'Amsterdam a adopté une motion exigeant de l'Exécutif de la Ville qu'il négocie une interdiction de produire et d'exporter des carburants présentant des teneurs en substances toxiques plus élevées que ne l'autorisent les normes européennes.

Un tel succès, il faut bien le dire, était totalement inattendu. Car, au moment de lancer le projet « Dirty Diesel », en septembre 2013, nous partions de zéro, ou presque. ■



Pascale Zellweger, coordinatrice des visites dans les écoles

Thomas Braunschweig, politique commerciale

Ursula Haller, administration des bénévoles

Campagne « Retour à l'expéditeur »

Renvoyer l'air pollué du Ghana vers la Suisse

Comment sensibiliser la population de notre pays à la problématique complexe des carburants toxiques vendus en Afrique et à leurs conséquences désastreuses en matière de santé publique, invisibles et peu documentées ? Comment parler du rôle central de négociants suisses en pétrole peu ou pas connus du grand public, et mobiliser autour de ce combat mené avec nos partenaires ?

Nous y sommes parvenus en renvoyant l'air pollué du Ghana à l'un de ses « expéditeurs », la société Trafigura, installée rue de Jargonnant à Genève. Le voyage de notre conteneur estampillé « Retour à l'expéditeur » – rempli par des militantes et des militants ghanéens de jerricanes contenant de l'air pollué – a permis, pendant plusieurs semaines, de rendre plus concret et visible le scandale que représente la vente de carburants toxiques par des sociétés helvétiques à la population africaine. La campagne a permis de faire entendre la voix de personnes concernées par cette problématique et d'associer leurs demandes à nos revendications. Elle a également suscité une forte mobilisation : près de 20 000 personnes ont signé notre pétition demandant à Trafigura de s'engager à ne vendre que des carburants conformes au standard européen partout dans le monde.



Géraldine Viret, membre de la direction
Olivier Longchamp, fiscalité et finances internationales
Patrick Durisch, santé

La responsabilité des entreprises passera par les urnes

Alors que le Conseil fédéral refuse toute mesure contraignante, l'initiative pour des multinationales responsables va permettre aux citoyennes et aux citoyens de mettre, enfin, les sociétés suisses face à leurs responsabilités.

TIMO KOLLBRUNNER

Le verdict du sondage réalisé auprès de quelque 1000 personnes au cours de l'été 2016 est sans appel : 89 % d'entre elles veulent que « les multinationales suisses soient tenues de respecter les droits humains et l'environnement aussi à l'étranger ». Et 92 % des personnes interrogées estiment que les multinationales devraient aussi veiller à ce que leurs filiales et leurs sous-traitants fassent de même. Portée par une coalition de plus de 80 organisations de la société civile, dont Public Eye, l'initiative pour des multinationales responsables bénéficie d'un large soutien. Elle demande des règles contraignantes, afin d'obliger les entreprises à respecter les droits humains et l'environnement dans l'ensemble de leurs

activités. En octobre, nous avons remis à la Chancellerie fédérale 120 418 signatures valides, dont plus d'un quart a été recueilli par les membres et les groupes régionaux de Public Eye. Une magnifique prestation !

La Suisse est à la traîne

Notre initiative s'inscrit dans une tendance internationale. Plusieurs pays ont, en effet, intégré l'obligation de diligence raisonnable dans leur législation, et des développements dans ce sens sont en cours au niveau de l'Union européenne. En visite à Genève à l'occasion du Forum sur les entreprises et les droits humains, en novembre dernier, le représentant spécial John Ruggie,

auteur des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains, a insisté sur le devoir des sociétés de mettre les droits humains au centre de leurs préoccupations. Il a regretté que les entreprises trahissent trop souvent les principes éthiques qu'elles promettent de respecter. Le Conseil fédéral ne semble toutefois pas vouloir suivre cette tendance internationale vers une responsabilité contraignante pour les multinationales. Également présent à Genève, le ministre de l'Économie, Johann Schneider-Ammann, a chanté les louanges du libre-échange, qu'il a qualifié de condition préalable au respect des droits humains par les entreprises. Au micro de *Forum*, l'émission d'actualité de la RTS, il s'est ensuite prononcé clairement contre toute réglementation contraignante. Selon lui, « plus un gouvernement est exigeant avec les entreprises, plus celles-ci peuvent avoir des difficultés à s'imposer sur le marché international ».

Un plan d'action national très décevant

Par ailleurs, le plan d'action national de mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, enfin adopté par le Conseil fédéral en décembre dernier, après quatre ans de tergiversations, s'avère, lui aussi, très décevant. Il re-



Sasha Roderer, administration

Andreas Missbach, membre de la direction

Oliver Classen, responsable communication et médias

connaît certes l'importance des Principes directeurs et affirme que : « Les entreprises domiciliées et/ou actives en Suisse doivent dûment s'acquitter de leurs responsabilités en matière de droits de l'homme », mais il exclut d'emblée toute mesure contraignante. Aucune des principales propositions faites par les ONG consultées n'a été intégrée au texte final.

La balle est désormais dans le camp des citoyennes et des citoyens, qui se prononceront dans deux à trois ans sur l'instauration d'un devoir de diligence en matière de droits humains pour les multinationales domiciliées en Suisse. Les lobbies économiques sont déjà montés au créneau contre notre initiative, visiblement conscients qu'une part importante de la population estime qu'il est grand temps, pour les multinationales, d'assumer leurs responsabilités, en Suisse et à l'étranger. ■



Domenico Pirraglia, administration et informatique
Sibylle Müller, administration et suivi des membres
Susanne Rudolf, promotion et récolte de fonds

Plaidoyer pour des conditions de travail dignes

Dans le cadre de la Campagne Clean Clothes, Public Eye a mis en lumière les conditions de travail déplorables dans l'industrie mondialisée de la chaussure et plaidé pour que les entreprises garantissent le respect des droits du travail et des droits humains sur leur chaîne d'approvisionnement.

DANIELA KISTLER

Au mois de juin, la CCC a publié plusieurs rapports documentant les conditions de travail problématiques dans l'industrie de la chaussure, dévoilant les côtés sombres d'un secteur jusque-là peu observé. Nos enquêtes ont montré que les chaussures « fabriquées en Italie » proviennent souvent d'Albanie, où les salaires sont très bas, inférieurs même à ceux en vigueur dans la plupart des pays producteurs asiatiques. Dans toute l'Europe de l'Est, les salaires versés dans l'industrie de la chaussure ne permettent pas aux employé·e·s et à leur famille de couvrir leurs besoins de base.

Les grandes marques étaient dans leurs petits souliers lorsque nous leur avons demandé quelles me-

sures elles prennent pour assumer leur responsabilité sociale : la plupart n'ont pas daigné répondre à nos questions, et aucune d'entre elles n'a pu faire état de mesures suffisantes pour garantir le respect des droits humains sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement. Le chemin vers la transparence et des conditions de travail justes semble encore long et semé d'embûches.

Pour des règles contraignantes

La CCC a aussi mené des activités de plaidoyer au niveau international, notamment lors de la Conférence internationale du travail à Genève. L'Organisation internationale du travail a abordé, pour la première fois en juin, la

question des conditions de travail sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. La CCC était présente pour parler de l'Accord sur la sécurité des bâtiments au Bangladesh et souligner la nécessité d'établir des mesures contraignantes afin d'indemniser de manière juste les victimes d'accidents industriels. Le résultat de la conférence s'est toutefois avéré décevant : les efforts déployés en faveur d'un accord contraignant pour des conditions de travail dignes sur les chaînes d'approvisionnement mondiales ont été étouffés dans l'œuf. La Suisse s'est montrée très réfractaire, en s'engageant explicitement en faveur de mesures volontaires et contre des règles contraignantes.

Devoir de diligence

Le travail de plaidoyer mené auprès de l'OCDE a, en revanche, porté ses fruits. Dans le cadre de la CCC, Public Eye a participé à la procédure de consultation relative aux lignes directrices sur le devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains dans l'industrie du vêtement et de la chaussure. Certaines de nos principales propositions ont été prises en compte dans le document final. Lors des discussions, la CCC a présenté sa conception d'un devoir de diligence en matière de droits humains pour les entreprises actives dans l'industrie textile,

tout en insistant sur la nécessité de ne pas se contenter de mesures volontaires, mais de fixer aussi des règles contraignantes.

Public Eye au musée

Sur le plan national, nous avons formé une nouvelle alliance en 2016 : Public Eye est partenaire de l'exposition « Fast Fashion – Die Schattenseiten der Mode » (« Fast Fashion – la face cachée de la mode ») au Musée du textile de Saint-Gall, qui s'intéresse aux coulisses de l'industrie textile et illustre ses mécanismes de production ainsi que ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Nous avons aussi participé à l'exposition « Von alten Schuhen leben » (« Vivre grâce aux vieilles chaussures »), organisée par le Musée d'ethnographie de l'Université de Zurich, qui donne un aperçu de la vie d'un groupe de vendeurs de rue survivant grâce au commerce de chaussures usagées, dans la métropole tanzanienne de Dar es-Salaam. Dans le cadre de cette exposition, nous avons dépeint les conditions de travail scandaleuses dans l'industrie de la chaussure. •



Rebekka Köppel, communication en ligne

Daniela Kistler, chargée de projet thématique, Campagne Clean Clothes

Le profit avant l'éthique

Les géants pharmaceutiques comme Roche et Novartis délocalisent de plus en plus souvent leurs tests de médicaments dans des pays en développement et émergents, à des fins stratégiques et économiques. Cette « mondialisation des essais cliniques » ne profite pas à la population des pays de destination et s'accompagne de nombreuses violations éthiques, comme le montre notre enquête réalisée en Égypte.

PATRICK DURISCH

Après la Russie, l'Ukraine, l'Inde et l'Argentine, Public Eye a mené l'enquête, en 2016, sur les tests de médicaments réalisés en Égypte. Le constat est sans appel : l'industrie pharmaceutique profite des lacunes du système de santé publique pour mener des essais cliniques sur une population vulnérable, à moindre coût. Les géants bâlois Roche et Novartis sont responsables de la moitié des tests internationaux réalisés en Égypte, qui concernent essentiellement des traitements anticancéreux. Ces médicaments coûtent jusqu'à vingt fois le salaire minimum légal en vigueur dans ce pays. Or, la moitié de la population égyptienne n'est pas assurée. Participer à un essai clinique représente donc, pour de nombreuses personnes, la seule

possibilité d'accéder à un traitement. Dans ces conditions, on peut se demander dans quelle mesure la participation aux essais se fait réellement sur une base « volontaire ». Par ailleurs, dans l'éventualité – peu probable – d'une commercialisation ultérieure des médicaments sur le marché égyptien, la plupart des patients n'auront tout simplement pas les moyens de les payer. Mener des essais cliniques dans de telles conditions constitue une violation des principes éthiques internationaux.

Coopération et confrontation

Les deux géants bâlois ont réagi de manière très différente à la publication de notre rapport. Novartis a cherché

le dialogue, et des membres de la direction se sont déplacés dans nos bureaux, afin de discuter des points critiques. Au terme d'une rencontre constructive, la firme bâloise a promis de réfléchir aux mesures nécessaires pour garantir un consentement véritablement libre et éclairé des participants vulnérables. De son côté, Roche a cherché à discréditer notre rapport, même si nous lui avons soumis, avant publication, les parties la concernant et que ses remarques ont été prises en compte dans le rapport final.

Des contrôles insuffisants

Les agences du médicament comme Swissmedic ont un rôle important à jouer dans le cadre des autorisations de mise sur le marché. En renforçant les contrôles pour s'assurer du respect des principes éthiques, les gendarmes du médicament pourraient inciter les laboratoires pharmaceutiques à mieux protéger les participants vulnérables. Après plusieurs rencontres avec Public Eye, Swissmedic se dit conscient du problème et disposé à agir. Un nouvel article de la loi révisée sur les produits thérapeutiques, adoptée par le Parlement au printemps de 2016, va bien-

tôt lui en donner l'occasion. À l'avenir, Swissmedic pourra, en effet, procéder à des inspections d'essais cliniques à l'étranger. Public Eye fera entendre sa voix lors des consultations sur les modalités d'application de ce nouvel article, qui auront lieu en 2017.

Les experts lancent un signal d'alarme

Autre point fort en 2016 : une conférence sur les essais cliniques organisée en septembre, à Genève, par Health Action International (HAI) et Public Eye. Enjeux éthiques de la délocalisation des tests de médicaments, transparence : une centaine de spécialistes – représentants de la société civile, des autorités, du monde académique, du corps médical et de la pharma – ont débattu de ces questions essentielles. Le constat est clair : les essais cliniques doivent être encadrés par une réglementation plus stricte. •

Stévia : vers un partage des bénéfices avec les Guaranis

Public Eye soutient les Guaranis du Brésil et du Paraguay afin qu'ils profitent aussi des bénéfices tirés de l'utilisation commerciale de la stévia, et poursuit son engagement contre la biopiraterie et le brevetage du vivant.

LAURENT GABERELL

En novembre 2015, Public Eye et ses partenaires dévoilaient la face cachée du boom des édulcorants dérivés de la stévia. Notre rapport mettait en lumière un cas flagrant de biopiraterie : les peuples guaranis du Paraguay et du Brésil, qui ont découvert les propriétés édulcorantes de cette plante, ne reçoivent pas leur part juste et équitable des bénéfices



découlant de l'utilisation commerciale de leurs savoirs traditionnels, contrairement à ce que prévoient la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya. Nous nous engageons à leurs côtés pour y remédier.

Début mai, nous sommes allés au Paraguay pour rencontrer des représentantes et des représentants des Guaranis, bien décidés à faire valoir leurs droits. En août, plus d'une centaine de leaders guaranis se sont ainsi réunis dans un lieu sacré au Paraguay, où ils ont adopté une déclaration revendiquant leur droit à un partage juste et équitable des bénéfices. Public Eye les accompagne désormais dans la préparation d'éventuelles négociations avec les sociétés concernées.

Dialogue avec les entreprises

Depuis 2015, Public Eye a entamé des discussions avec les principales entreprises qui produisent ou utilisent des édulcorants dérivés de la stévia. Notre objectif : réunir un groupe de sociétés disposées à négocier un accord de partage avec les Guaranis. Les premiers résultats sont encourageants, en particulier en Suisse. Plusieurs entreprises, dont la bâloise Evolva, se disent prêtes à discuter avec les Guaranis, tandis que d'autres, comme Nestlé, affichent un soutien de principe sans toutefois prendre d'engagement concret à ce stade. Certaines sociétés n'ont pas répondu à nos sollicita-

tions ; d'autres, comme Coca-Cola, refusent d'entrer en matière. C'est pourquoi Public Eye et ses partenaires ont lancé, en novembre, une pétition dans le but d'inciter le géant de l'agroalimentaire à s'asseoir à la table des négociations. Fin 2016, celle-ci comptait déjà plus de 200 000 signatures.

Au-delà de cette campagne, Public Eye a poursuivi son travail contre la biopiraterie. Nous avons participé à l'élaboration des directives sectorielles pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en Europe, et avons révélé les lacunes des législations européennes dans un rapport publié en décembre.

Contre le brevetage du vivant

Nous avons aussi continué de nous engager contre le brevetage du vivant : avec une large coalition, Public Eye a présenté une opposition contre un brevet de Syngenta sur les caractéristiques naturelles d'une tomate provenant du Pérou. Et l'Office européen des brevets nous a donné raison en révoquant le brevet obtenu par Monsanto pour une résistance naturellement présente dans des melons originaires d'Inde. En novembre, la Commission européenne a souligné que les plantes et les animaux obtenus de manière conventionnelle ne sont pas brevetables. Cette prise de position faisait suite aux quelque 800 000 signatures remises en juin par Public Eye et ses partenaires. •

Nos priorités en 2017

Chaînes d'approvisionnement



Tomates, chocolat, chaussures... en 2017, nous continuerons de nous intéresser à la face cachée des produits de notre quotidien. Notre regard s'arrêtera sur les personnes qui fabriquent nos biens de consommation, et nous nous engagerons à leurs côtés pour défendre leurs droits. En 2017, nous mènerons une campagne pour l'amélioration des conditions de travail dans la production mondiale de chaussures et enquêterons sur des cas de violations de droits humains sur les chaînes d'approvisionnement mondiales de différents produits et aliments.

Brevets et biopiraterie



Nous poursuivrons nos discussions avec l'Office européen des brevets, afin d'empêcher que quelques multinationales ne s'approprient les plantes et pour préserver leur accessibilité. Nous continuerons notre lutte contre la biopiraterie en exigeant, avec les Guaranis, que des géants comme Coca-Cola et Nestlé

garantissent un partage équitable des bénéfices tirés de l'utilisation commerciale de la stévia. Car ce sont bien les Guaranis qui ont découvert, il y a plusieurs siècles, les propriétés édulcorantes de cette plante, et non Peter Brabeck ou le PDG de Coca-Cola.

Achats publics



La consommation n'est pas seulement une affaire privée. Chaque année, la Confédération, les cantons et les communes dépensent des sommes importantes pour leurs achats, ce qui leur confère une grande responsabilité. La loi sur les marchés publics fixe les critères à respecter lors du choix des fournisseurs. Pour que les 40 milliards de deniers publics dépensés chaque année ne soient pas simplement alloués aux offres les plus avantageuses, des critères de durabilité doivent être pris en compte. C'est pourquoi nous participons aux débats politiques et demandons au Parlement de combler les lacunes du projet de révision de la loi, qui s'annonce insuffisant.

Santé



Nous enquêterons sur les conséquences délétères de l'utilisation de pesticides pour les agriculteurs et les agricultrices et ferons la lumière sur le rôle du premier fabricant de pesticides du monde, Syngenta. Nous nous engagerons pour que chacun ait accès aux médicaments vitaux, et que ceux-ci ne soient pas réservés aux personnes disposant des moyens nécessaires pour les acheter. Nous enquêterons sur les licences obligatoires et les essais cliniques de médicaments en nous intéressant, en particulier, au rôle des géants suisses Roche et Novartis.

Négoce des matières premières



Après le succès de notre campagne « Dirty Diesel », nous remettrons au centre de notre travail la problématique de la « malédiction des ressources », ce paradoxe qui veut que la plupart des habitants des pays riches en matières premières vivent dans la plus grande pauvreté – pendant que des négociants, notamment suisses, affichent des milliards de bénéfices et que des individus s'enrichissent impunément sur le dos des plus démunis. Nous continuerons de faire pression pour que la Suisse prenne des mesures pour lutter contre la malédiction des ressources.

Corruption



La corruption est l'une des principales causes de la malédiction des ressources, car c'est par elle que des revenus publics liés à l'exploitation des matières premières se retrouvent sur des comptes privés. En s'appuyant sur des cas concrets et inédits, Public Eye mettra en évidence le rôle central de la Suisse dans ces schémas scandaleux.

Responsabilité des entreprises



L'initiative pour des multinationales responsables sera aussi au cœur de nos activités en 2017, car la campagne de votation a déjà commencé. Même s'il faudra peut-être attendre plus de deux ans avant que notre texte ne soit soumis aux urnes, il est déjà temps de mobiliser un soutien encore plus large. Nous devons chercher de nouveaux alliés au sein des milieux économique et scientifique, et rassembler autour de notre proposition. Il est essentiel de préparer le terrain, en collaboration avec la coalition et nos groupes régionaux, pour faire entendre nos arguments dans toute la Suisse. ■

Un engagement indispensable

Les neuf groupes régionaux de Public Eye jouent un rôle important au sein de notre organisation. Ils s'engagent bénévolement sur le terrain pour faire connaître nos campagnes et sensibiliser un large public à nos revendications. Cette année encore, ils ont représenté Public Eye lors de nombreux événements, comme Alternatiba Léman ou le Festival du film et forum international sur les droits humains (Fifdh) de Genève. Ils ont organisé des actions percutantes afin de sensibiliser la population suisse aux conditions de travail déplorables dans l'industrie textile, en soulignant les côtés sombres de la mode éphémère. Nos bénévoles ont, par ailleurs, contribué de manière déterminante au succès de deux grands projets menés par Public Eye en 2016 : la récolte des signatures en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables et la campagne « Dirty Diesel ». Nous remercions infiniment tous les membres des groupes régionaux, sans lesquels nos campagnes ne pourraient pas connaître un tel succès ! •



Simon Tondeur, administration et suivi des membres
Ursina Mayor, coordinatrice des bénévoles



© Veronika Gropfner



© Carlo Kaufmann



© groupe régional de Suisse centrale



© groupe régional de Genève



© Martin Bichsel

La créativité en action pour dire « stop » aux carburants sales : le **groupe régional de Suisse centrale** devant le siège lucernois de Trafigura, le **groupe de Zurich** avec sa « pompe à essence » faite maison, et les **groupes de Berne, de Bâle et de Genève** et leur « gaz d'échappement ».

Devenez ambassadeur ou ambassadrice de Public Eye

Engagez-vous à nos côtés en intégrant un groupe régional près de chez vous. Nos bénévoles sont toujours contents d'accueillir du renfort.

Contact :
regional@publiceye.ch
Tél. 021 620 03 03 (Floriane Fischer)
www.publiceye.ch/groupes-regionaux



© groupe régional vaudois



© Annika Salmi

Actions des **groupes régionaux vaudois et bâlois** pour rappeler au géant de la mode H&M qu'il a promis de garantir la sécurité des couturières dans les usines au Bangladesh.

Un grand merci pour votre soutien !

Notre travail est porté par quelque 25 000 membres, de nombreux donateurs et donatrices ainsi que par les bénévoles de nos neuf groupes régionaux et l'équipe chargée des visites dans les écoles. Le succès de Public Eye repose en outre sur le comité, qui s'engage à titre gracieux, et sur les collaborateurs et les collaboratrices, qui ont également apporté leur soutien dans le cadre de contributions bénévoles.

En 2016, les institutions suivantes nous ont soutenus par une généreuse contribution financière : Communauté des paroisses réformées de Berne (Commission Terre Nouvelle), Fédération genevoise de coopération (FGC), Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco), Fondation Bertl Wicke, Fondation Christian Martin, Fondation Corymbo, Fondation GlobalLokal, Fondation Temperatio, paroisse catholique de Lucerne, paroisse réformée

de Steffisburg ainsi que les magasins Claro d'Ostermündigen et de Wattwil.

Nous sommes également très reconnaissants envers celles et ceux qui ont pensé à nous dans leurs dernières volontés : leurs legs nous ont permis de renforcer notre engagement pour un monde plus juste.

Merci du fond du cœur ! ■

Collaboration bénévole	Nombre de personnes	Nombre d'heures
Bénévoles au sein des secrétariats	7	356
Visite dans les écoles (Suisse alémanique)	38	2214
Comité	11	1023
Groupes régionaux	167	8185
Total	223	11 778

Nouveau matériel pédagogique

En Suisse romande, les collaboratrices et les collaborateurs de l'équipe ont répondu, selon leurs disponibilités, aux sollicitations de plusieurs établissements scolaires, afin de sensibiliser les étudiants à nos thématiques de travail. Public Eye met également à disposition du matériel pédagogique de qualité en français. Le DVD « Les vraies victimes de la mode », destiné aux élèves du secondaire I et II, offre toutes les clés de lecture nécessaires pour comprendre les problèmes systémiques que présente l'industrie textile mondialisée ainsi que les enjeux pour les ouvriers et les ouvrières dans les pays producteurs. Après le succès de sa première édition en 2011, son contenu a été mis à jour en 2016. •

Plus d'informations sur www.publiceye.ch/shop



Christa Luginbühl, membre de la direction
Timo Kollbrunner, rédaction et publications
Silvie Lang, chargée de projet thématique

Rapport financier 2016

MARION GRABER

Public Eye a connu une solide évolution financière en 2016. Comme prévu, plusieurs facteurs exceptionnels ont eu une incidence sur le résultat annuel. D'un côté, le changement de nom a occasionné 120 000 francs de charges supplémentaires, comptabilisées dans la récolte de fonds. Par ailleurs, les salaires ont été augmentés en 2016 conformément à la convention collective de travail (CCT) et les soldes des vacances et des heures supplémentaires ont été entièrement pris en compte dans les comptes annuels. Cela entraîne une augmentation non seulement des charges de personnel, mais aussi des comptes de régularisation passifs à hauteur de 341 638 francs. La constitution de réserves pour le Fonds Plan social, prévue par la CCT, est prélevée du capital lié au personnel.

Augmentation des cotisations des membres

Le total des produits s'élève en 2016 à 5,2 millions de francs. Ce qui représente 7 % de moins que l'année précédente, dont le total de legs était exceptionnellement élevé. Les cotisations des membres ont augmenté de 2 % et représentent, avec les dons qui ont crû de 3 % pour atteindre 2,5 millions de francs,

l'essentiel de notre financement (76 %), garantissant ainsi notre indépendance. Nous sommes également très reconnaissants pour les legs (de 550 000 francs environ) qui nous ont été attribués ainsi que pour les produits liés aux programmes que nous avons notamment reçus de fondations et d'institutions, et qui représentent 12 % du total de produits.

Des chiffres conformes à nos prévisions

Nous avons investi dans nos projets près de 4 millions de francs – soit 72 % du total des charges –, dont les deux tiers environ correspondent aux charges de personnel. Environ 28 % des charges de projets ont été attribuées à notre campagne phare « Dirty Diesel ». Les charges administratives et liées à la récolte de fonds se sont montées, respectivement, à 12 % et à 14 % des charges totales, soit des pourcentages semblables à ceux de l'année précédente, et qui répondent aux directives de la certification Zewo. Après les prélèvements des fonds affectés, le résultat annuel est de moins 185 550 francs. Comme nous l'avons déjà indiqué, ce chiffre correspond à notre stratégie de croissance. ■

Bilan

Actifs	31.12.2016		31.12.2015		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Actifs circulants					
Liquidités	3 913 109	94	4 108 980		-5
Créances	3 686	0	14 269		-74
Stocks	24 209	1	9 933		144
Comptes de régularisation actifs	50 425	1	53 188		-5
Total actif circulant	3 991 427	96	4 186 370		-5
Actifs immobilisés					
Immobilisations financières ¹	22 882	1	22 889		0
Dépôt de garantie	25 478	1	25 426		0
Immobilisations corporelles et incorporelles	125 430	3	143 212		-12
Total actif immobilisé	173 790	4	191 527		-9
Total des actifs	4 165 217	100	4 377 896		-5

Notes

- ¹ Public Eye détient des actions comme instruments d'influence lors des assemblées générales d'entreprises dont elle critique certaines activités ou pour soutenir des entreprises qu'elle a contribué à fonder.
- ² La diminution des dettes est due au réaménagement des bureaux de Lausanne qui a été réalisé en décembre 2015, et a occasionné des provisions élevées.
- ³ Les soldes des vacances et des heures supplémentaires ont été entièrement pris en compte dans les comptes annuels.
- ⁴ Les réserves pour le plan social (qui étaient encore comptabilisées en tant que Fonds Plan social l'année dernière) sont comptabilisées comme capital de l'organisation à partir de 2016. Le reclassement a été effectué, car les conditions pour la constitution de fonds affectés dans le capital de fonds ne sont pas remplies (SWISS GAAP RPC 21, points 8 et 33).

Passifs	31.12.2016		31.12.2015		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Engagements à court terme					
Dettes ²	96 293	2	214 264		-55
Provision à court terme	10 000	0	0		100
Comptes de régularisation passifs	87 576	2	121 394		-28
Régularisation vacances heures supplémentaires ³	341 638	8	103 573		230
Total engagements à court terme	535 507	13	439 231		22
Total capital de fonds	279 130	7	402 536		-31
Total engagement à court terme et fonds affectés	814 637	20	841 767		-3
Capital de l'organisation					
Capital lié au plan social ⁴	200 000	5	100 000		100
Capital lié au personnel ⁴	1 080 000	26	1 180 000		-8
Capital lié aux projets	1 084 864	26	1 084 864		0
Capital libre	985 716	24	1 171 265		-16
Total capital de l'organisation	3 350 580	80	3 536 129		-5
Total du passif	4 165 217	100	4 377 896		-5

Comptabilité

Produits	2016		2015		Évolution	
	CHF	%	CHF	%		
Dons	2 570 034	49	2 498 431		3	
Legs	547 740	10	935 167		-41	
Cotisations membres	1 404 900	27	1 375 950		2	
Produits liés aux programmes	637 816	12	670 790		-5	
Ventes et autres produits	62 121	1	118 025		-47	
Total produits d'exploitation	5 222 611	100	5 598 363		-7	

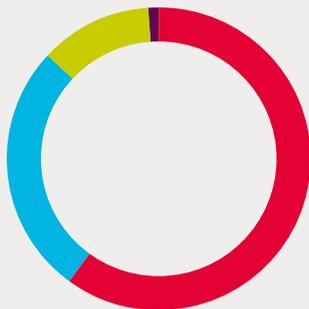
Charges	2016		2015		Évolution	
	CHF	%	CHF	%		
Charges de projets						
Charges de personnel ¹	-2 774 782	53	-2 408 486		15	
Charges de projets	-1 210 436	23	-1 332 358		-9	
Total charges de projets	-3 985 218	76	-3 740 844		7	
Charges collecte de fonds et de publicité générales						
Charges de personnel ¹	-299 035	6	-303 908		-2	
Suivi des membres et récolte de fonds ²	-583 589	11	-490 229		19	
Total charges collecte de fonds et de publicité générales	-882 624	17	-794 137		11	
Charges administratives						
Charges de personnel ¹	-489 231	10	-390 290		25	
Charges administratives	-176 914	3	-221 792		-20	
Total charges administration	-666 145	13	-612 081		9	
Total charges	-5 533 986	106	-5 147 064		8	
Résultat d'exploitation	-311 374	-6	451 299		-169	

	2016		2015	Évolution
	CHF	%	CHF	%
Résultat financier	1 471	0	-9 964	-115
Total résultat hors exploitation et exceptionnel	951	0	1 127	-16
Résultat avant variation du capital des fonds	-308 952	-6	442 462	-170
Variation des fonds affectés	123 405	2	-158 484	-178
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)	-185 550	-4	283 979	-165
Alloctions/Utilisations				
Allocation au capital lié au plan social ³	-	-	-100 000	-100
Utilisation du capital libre	185 550	4	-183 979	-201

Notes

- ¹ Les salaires ont été augmentés en 2016, conformément à la convention collective de travail et les soldes des vacances et des heures supplémentaires ont été entièrement pris en compte dans les comptes annuels. Ce qui entraîne une augmentation non seulement des charges de personnel, mais aussi des comptes de régularisation passifs à hauteur de 341 638 francs.
- ² Ces charges comprennent 120 000 francs de charges exceptionnelles occasionnées par le changement de nom.
- ³ La constitution de réserves pour le Fonds Plan social, prévue par la convention collective de travail, est prélevée du capital lié au personnel et n'est donc pas indiquée ici.

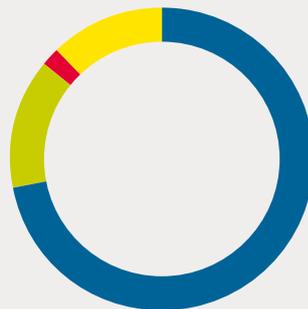
Répartition des recettes



- 60% Dons et legs
- 27% Cotisations
- 12% Produits liés aux programmes
- 1% Ventes et autres produits

En 2016, Public Eye s'est financée à 87% à partir des cotisations de ses membres, de dons et de legs. La majeure partie du financement des projets provient de fondations, de paroisses et d'institutions publiques ainsi que de contributions de la Fédération genevoise de coopération et de la Fédération vaudoise de coopération. Les autres produits sont des bénéfices provenant de la vente de produits et des honoraires.

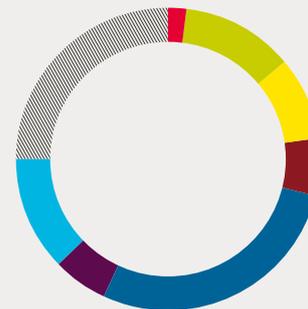
Répartition des dépenses



- 72% Programmes et campagnes
- 14% Suivi des membres et récolte de fonds
- 2% Projet exceptionnel changement de nom
- 12% Administration

Les projets représentent 72% des charges (charges de personnel comprises). Les charges administratives s'élevèrent à 12% (13% l'année dernière) et les dépenses occasionnées par le suivi des membres et la récolte de fonds à 14% (15% l'année précédente). Le changement de nom est comptabilisé dans les comptes annuels en tant que charges de suivi des membres et de récolte de fonds, et représente 2% (120 000 francs).

Répartition des dépenses par programme



- 2% Politique commerciale
- 6% Consommation
- 12% Agriculture
- 9% Santé
- 6% Finances et fiscalité
- 25% Projets transversaux
- 28% Matière premières
- 6% Campagne Clean Clothes

Parmi les 3 985 218 francs de charges de programmes (charges de personnel comprises), 28% sont liées à la thématique des matières premières, sur laquelle portait notre principale campagne en 2016. L'ampleur des dépenses pour les projets dépend généralement des moyens choisis pour la campagne et ne reflète pas le poids donné au contenu. Les dépenses pour projets transversaux correspondent à notre travail global d'information et à notre engagement dans le cadre de l'initiative pour des multinationales responsables.

Évolution des cotisations, des dons et des legs



Les cotisations de membres et les dons reçus par Public Eye connaissent une croissance continue. Les recettes de legs sont sujettes à d'importantes fluctuations. En 2016, elles ont encore été exceptionnellement élevées, atteignant près de 550 000 francs.

Révision



Le bilan et le compte d'exploitation présentés aux pages 27 à 31 sont extraits et résumés des comptes annuels 2016. Les comptes 2016 ont été vérifiés dans leur intégralité par la société BDO SA.

L'intégralité des comptes annuels établis conformément au CO et à la SWISS GAAP RPC 21 est disponible en téléchargement à l'adresse www.publiceye.ch/rapportfinancier ou peut être commandée auprès du secrétariat. Contact : tél. 021 620 03 03, contact@publiceye.ch

Responsabilité et décisions

La gestion opérationnelle de l'organisation est désormais assurée par une direction formée de quatre personnes, depuis le départ à la retraite d'Alfred Fritschi, qui occupait le poste de directeur jusqu'en juillet 2016. Parmi les membres de la direction figurent toujours Marion Graber, Andreas Missbach et Géraldine Viret, auxquels s'est jointe Christa Luginbühl, jusqu'alors responsable de la Campagne Clean Clothes (*voir organigramme*).

Le comité est l'organe de décision stratégique de Public Eye. Ses membres assument différentes responsabilités en lien avec les activités de l'organisation. Conformément aux statuts, la Suisse latine et la Suisse alémanique sont, chacune, représentées par au moins quatre membres au sein du comité. Celui-ci s'est réuni cinq fois en 2016, et son engagement a représenté plus de 1020 heures de travail. En 2016, le comité s'est fortement impliqué dans le projet de changement de nom, qui a été approuvé, en mai, par l'assemblée générale. Le comité et sa présidente ont été réélus pour un nouveau mandat de deux ans.

Le 31 décembre 2016, Public Eye comptait 33 collaborateurs et collaboratrices permanent-e-s, qui ont, en outre, bénéficié du soutien de chargés de projets thématiques et de stagiaires engagés pour une durée déterminée. À eux s'ajoute deux bénévoles responsables des visites dans les écoles en Suisse alémanique. ■

Organigramme

(situation en décembre 2016)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMITÉ : 11 membres PRÉSIDENTE : Pierrette Rohrbach

DIRECTION COLLECTIVE

Département thématique

Coresponsables
Andreas Missbach
Christa Luginbühl

Communication & marketing

Coresponsables
Géraldine Viret
Marion Graber

Gestion financière & administration

Marion Graber

**12 collaboratrices
et collaborateurs**

**9 collaboratrices
et collaborateurs**

**8 collaboratrices
et collaborateurs**

Coordination bénévole des visites dans les écoles : 2 personnes

Public Eye a deux secrétariats, l'un à Lausanne et l'autre à Zurich, qui s'occupent également des membres et des donateurs de la Suisse italienne. En 2016, le personnel salarié des deux bureaux a été épaulé par de nombreux bénévoles et par les neuf groupes régionaux. En Suisse alémanique, Public Eye peut également compter sur l'engagement bénévole de son équipe de visite dans les écoles.

Le comité

Présidente

- ▶ **Pierrette Rohrbach**, membre du conseil de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco). Membre du comité de Public Eye depuis 2007, présidente de Public Eye au niveau national depuis 2012, membre de la délégation pour les ressources humaines.

Vice-présidents

- ▶ **Zineb Benkhelifa**, licence en lettres, assistante de direction de l'Association suisse des artistes de la scène. Au comité depuis 2015.
- ▶ **Fabrizio Cioldi**, ingénieur forestier (EPFZ), Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), Birmensdorf. Au comité depuis 2002.

Autres membres du comité

- ▶ **Marc Audétat**, politologue, responsable de recherche à l'Interface sciences-société de l'Université de Lausanne. Au comité depuis 2007.
- ▶ **Elisabeth Chappuis**, avocate, Lausanne. Au comité depuis 2010.

- ▶ **Claudia Frick**, licence en droit, formation en droits de l'homme, juriste au Centre social protestant Vaud depuis 2000. Au comité depuis 2016.
- ▶ **Michael Herzka**, Prof. Dr. en lettres, MBA, enseignant et responsable de la formation à la Haute Ecole spécialisée bernoise (BFH). Au comité depuis 2007.
- ▶ **Beata Hochstrasser**, licence en lettres, directrice de la Fondation Züriwerk (Zurich) depuis 2008. Au comité depuis 2016, membre de la délégation pour les ressources humaines.
- ▶ **Henri Iselin**, enseignant d'histoire, Ecole de commerce, Genève. Au comité depuis 2000.
- ▶ **Christophe Siegenthaler**, licence en économie politique, chef de service à l'Office fédéral de la statistique. Au comité depuis 2012, membre de la commission financière.
- ▶ **Alfred Sommer**, master en sciences de l'administration publique (Idheap LS), consultant indépendant. Au comité depuis 2015, membre de la commission financière.

Public Eye – association fondée sur la Déclaration de Berne

Alors que les populations vulnérables des pays pauvres sont contraintes d'accepter des conditions de travail indignes, subissent les conséquences de la dégradation de leur environnement, vivent en dessous du seuil de pauvreté et voient leurs droits humains bafoués, la Suisse bénéficie d'une prospérité grandissante. Elle joue un rôle de premier plan dans des secteurs économiques cristallisant les dérives d'une mondialisation poussée à l'extrême. Par son importance économique et financière, l'influence de ses multinationales et ses habitudes de consommation, la Suisse participe au maintien des inégalités.

Public Eye se donne pour mission de regarder là où les sociétés préféreraient que leurs activités restent dans l'ombre, de dénoncer leurs méfaits et de proposer des mesures concrètes pour y remédier. Par son travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, elle fait entendre la voix de ses 25 000 membres pour une Suisse responsable et s'engage également au sein de réseaux internationaux, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile.

Public Eye a été fondée sur la base de la « Déclaration de Berne » de 1968, manifeste qui demandait des relations plus équitables entre la Suisse et les pays pauvres. Depuis près de cinquante ans, Public Eye reste fidèle à la vision et aux valeurs de ses fondateurs, qui proposaient de s'attaquer aux causes de la pauvreté. ■

De la DB à Public Eye

Depuis le 21 mai 2016, notre association s'appelle officiellement « Public Eye – association fondée sur la Déclaration de Berne ». Les quelque 150 membres présents lors de notre assemblée générale, tenue à Berne, ont accepté à une très large majorité la proposition du comité et de l'équipe. Les critiques et les doutes exprimés ont porté presque exclusivement sur le choix d'un nom en anglais.

Le lancement de notre nouveau nom et de notre nouvelle identité visuelle a eu lieu en septembre. Le bilan, à ce stade, est très positif. Le nom « Public Eye » est davantage tourné vers l'avenir. Il nous permettra de continuer d'honorer l'héritage de la déclaration de 1968 sur laquelle notre organisation a été fondée, tout en exprimant avec force le cœur de notre travail. Court, évocateur, facile à retenir, il fonctionne au-delà des barrières linguistiques.



Depuis près de cinquante ans, Public Eye porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises sur les pays pauvres. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Forte du soutien de ses quelque 25 000 membres, Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne, tél. +41 (0) 21 620 03 03, contact@publiceye.ch
Compte postal 10-10813-5

www.publiceye.ch  [@PublicEyeSuisse](https://twitter.com/PublicEyeSuisse)  [PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse)



Agir ici pour
un monde
plus juste
Public Eye

 Déclaration de Berne